**Du rôle de l’interprète en santé mentale :**

**apports de son agentivité relationnelle dans la construction de l’alliance thérapeutique**

**[Titre court : L’agentivité relationnelle de l’interprète en santé mentale]**

Anne Delizée & Christine Michaux

Université de Mons

*Résumé*

En santé mentale, l’interprète assure le transfert interlinguistique, mais peut également exercer une agentivité culturelle. Selon quelques études, il pourrait également participer à l’alliance thérapeutique (AT) via une agentivité relationnelle au sein de la triade. Nous avons exploré cette hypothèse par l’analyse thématique de 19 interviews semi-structurées et l’analyse discursive d’une étude de cas avec les outils conceptuels de la théorie de la politesse de Brown et Levinson (1978) revisitée par Kerbrat-Orecchioni (e.g. 1992) et la prise en compte des marqueurs discursifs (Dostie et coll. 2007). Les résultats sont cohérents avec la littérature : l’interprète co-tisse activement une relation soutenante dans chacune des trois dyades et celles-ci s’influencent mutuellement. Ce faisant, l’interprète co-construit une AT triadique qui promeut l’expression de soi du patient et sous-tend le travail thérapeutique. Si ces résultats sont confirmés par d’autres études, la position d’agent relationnel pourrait, à terme, se cristalliser au sein du rôle de l’interprète en santé mentale.

Mots-clefs : rôle de l’interprète en santé mentale ; agentivité relationnelle ; alliance thérapeutique triadique ; interviews semi-structurées ; analyse discursive ; théorie de la politesse linguistique ; marqueurs discursifs ; théorie du positionnement.